Nations Unies $S_{PV.8176}$



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8176^e séance Mercredi 7 février 2018, à 10 heures New York

Président: (Koweït) M. Inchauste Jordán Membres: M. Ma Zhaoxu Côte d'Ivoire..... M. Tanoh-Boutchoue Mme Haley M. Alemu Fédération de Russie.... M. Nebenzia France..... Mme Gueguen M. Ndong Mba Kazakhstan.... M. Umarov Pays-Bas.... M. Van Oosterom M. Meza-Cuadra

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2018/76)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)







Mme Wronecka

M. Hickey

M. Skau

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2018/76)

Le Président (parle en arabe) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

M. Tanin participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Pristina.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Vlora Çitaku à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/76, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Tanin.

M. Tanin (parle en anglais): Tout d'abord, je tiens à féliciter tous les nouveaux États Membres qui ont rejoint le Conseil de sécurité en 2018. En particulier, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que le Koweït, de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Aujourd'hui, je vais informer le Conseil des faits nouveaux, dont certains sont bien documentés dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/76) dont le Conseil est saisi, tout en mettant l'accent sur les principaux événements qui ont dominé la période considérée et les jours qui ont suivi.

La nouvelle stratégie d'élargissement de l'Union européenne pour les Balkans occidentaux a été lancée hier. Il s'agit du cadre de coopération le plus ambitieux et le plus vaste depuis le Sommet de Thessalonique de 2003. Cette nouvelle stratégie ouvre la voie à un élargissement corrélé à la réforme politique et socioéconomique, ainsi qu'à la réconciliation et à un règlement durable des différends. Au Kosovo, les réactions ont été mitigées, mais la plupart des dirigeants de Pristina ont souligné l'importance de la nouvelle stratégie pour concrétiser les perspectives européennes du Kosovo. Dans ce nouveau cadre, il est clair que le dialogue et la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina sont une condition préalable aux aspirations européennes du Kosovo.

Bien qu'il y ait eu un certain nombre de contacts officiels et officieux de haut niveau entre des dirigeants de Pristina et de Belgrade, depuis plus d'un an, le dialogue n'a guère enregistré de progrès substantiels au niveau technique. Un certain nombre d'accords permanents n'ont pas encore été mis en œuvre intégralement. Parmi eux, la création de l'association ou communauté des municipalités à majorité serbe est essentielle. L'année 2018 peut donner un nouvel élan à ce dialogue. Comme la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité l'a elle-même souligné hier, avec une volonté suffisante des dirigeants et un encouragement adéquat de la communauté internationale, le dialogue pourrait aboutir.

La récente tentative d'abroger la loi relative aux Chambres spécialisées par plusieurs membres de la coalition au pouvoir à l'Assemblée du Kosovo a attiré l'attention et suscité de profondes inquiétudes parmi toutes les parties prenantes quant à l'attachement du Kosovo à la justice et au respect impartial de l'état de droit. La création des Chambres spécialisées du Kosovo et du Bureau du Procureur spécialisé, approuvée par l'Assemblée en 2015, a été une réalisation importante pour le Kosovo. Pourtant, en contradiction avec cette avancée. dans la soirée du 22 décembre 2017, certains membres kosovars du Parlement ont tenté d'annuler une loi essentielle appuyant les travaux des Chambres spécialisées. Presque tous les partenaires régionaux et internationaux du Kosovo ont clairement indiqué que cette initiative, si elle aboutissait, serait extrêmement préjudiciable aux aspirations et à la réputation du Kosovo. Certains dirigeants politiques ont cessé d'appuyer cette proposition. Toutefois, pour le moment, la motion tendant à l'abrogation de la loi reste inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée. Le Président de l'Assemblée du Kosovo m'a assuré

que les dirigeants à Pristina honoreraient leurs engagements internationaux. Je saisis cette occasion pour réaffirmer que la Cour ne vise aucune communauté ou aucun groupe en particulier, mais uniquement à établir la responsabilité pénale des individus. C'est un fait bien connu de nombreuses personnes au Kosovo, qui comprennent que l'abrogation des Chambres spécialisées n'est tout simplement pas une option. La seule façon de progresser, c'est d'accepter la justice.

Le meurtre en plein jour, le 16 janvier, d'Oliver Ivanović, l'éminent homme politique serbe du Kosovo, a provoqué une onde de choc dans tout le Kosovo et dans l'ensemble de la région, soulevant des inquiétudes quant à la perspective d'une nouvelle vague d'instabilité politique. Quelques heures après les faits, j'ai condamné l'assassinat, appelant au calme et à une action rapide et décisive des autorités chargées de l'enquête. Tous les représentants de la communauté internationale étaient de cette opinion. En outre, j'ai exhorté toutes les parties à œuvrer de concert pour veiller à ce que les auteurs de cet acte odieux soient traduits en justice.

Il est important de noter que les dirigeants de Belgrade et de Pristina ont réagi à l'événement de manière rapide et responsable. Étant donné que le Service de police du Kosovo pilote l'enquête, les autorités de Pristina et de Belgrade sont parvenues à un accord sur l'échange d'informations et l'appui au processus. Le Président de la Serbie, Aleksandar Vučić, s'est rendu au Kosovo peu après le meurtre et a déclaré aux communautés serbes kosovares dans le nord et le sud du Kosovo que la paix était d'une importance capitale. Je tiens également à souligner le rôle constructif des responsables de Pristina, qui ont facilité cette visite.

Lors de mes rencontres avec les dirigeants de Pristina, ils m'ont dit clairement qu'ils font tout ce qui est nécessaire pour retrouver les auteurs de ce crime et comprendre ses motifs. Belgrade coopère avec l'enquête, mais des préoccupations demeurent, notamment quant à l'efficacité de l'échange d'informations. La non-identification des auteurs serait non seulement un terrible déni de justice, mais compromettrait également la confiance de toutes les parties.

En 2017, le Kosovo a organisé des élections législatives et municipales et a formé un nouveau Gouvernement. Le peuple kosovar attend beaucoup de son gouvernement et de l'Assemblée, compte tenu de ses besoins et des promesses qui lui ont été faites. Les dures réalités de la vie quotidienne au Kosovo – le chômage, les obstacles à la bonne gouvernance et au développement

socioéconomique, ainsi que la corruption et la criminalité organisée – sont autant de facteurs qui exigent que les acteurs politiques se rassemblent, surmontent leurs divergences et parviennent à une vision commune pour le bien de la population. Ils y seront aidés en ayant une relation positive et productive avec la communauté internationale et toutes les présences institutionnelles sur le terrain.

Les efforts concertés des parties politiques pour adopter les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont un exemple que nous saluons. Je salue la détermination du Gouvernement à s'efforcer de mettre fin à la pauvreté, d'améliorer l'éducation, de donner la priorité à l'égalité des sexes, de protéger l'environnement, de promouvoir une société juste et pacifique et de garantir la prospérité pour tous. Ces engagements sont essentiels pour surmonter les défis auxquels se heurte le Kosovo.

La communauté internationale continue d'aider les institutions kosovares à promouvoir l'état de droit et les droits de l'homme. Le Gouvernement kosovar a adopté quatre projets de loi sur le fonctionnement du système judiciaire afin d'accroître son efficacité et sa transparence. Je tiens à mentionner que l'intégration judiciaire progresse; ainsi des fonctionnaires du tribunal de première instance et du parquet de première instance de Mitrovica œuvrent au sein d'un système de justice kosovar unitaire. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo travaille la main dans la main avec les autres présences internationales pour permettre le plein fonctionnement de ce système intégré, assurant un suivi sur des questions telles que le plein respect des droits linguistiques.

En même temps, nous prenons note de la décision du Gouvernement kosovar visant la reconnaissance et la vérification du statut des victimes de violences sexuelles liées au conflit, y compris l'attribution de pensions mensuelles aux survivants. En outre, je prends acte de la nomination par le Premier Ministre du Kosovo, M. Ramush Haradinaj, du Vice-Président de la Commission gouvernementale sur les personnes disparues.

Malgré ces mesures importantes, de nombreuses difficultés persistent pour la promotion de l'état de droit et le renforcement des droits de l'homme au Kosovo. Les efforts dans ces domaines doivent être guidés par les meilleures pratiques internationales. Parmi les nombreux camouflets infligés à l'état de droit, l'utilisation de grâces présidentielles en faveur de trois individus reconnus coupables de meurtre dans ce qui a été appelé

18-03501 3/23

l'affaire de la famille Hajra a été particulièrement préoccupante. La protection des droits de l'homme ne doit pas être assujettie à des considérations politiques ou à des dimensions ethniques; de telles tentatives feraient planer une ombre sur les promesses d'une société fondée sur des règles.

La MINUK et ses partenaires ont aidé à renforcer le rôle des femmes et des jeunes et à consolider leur contribution essentielle à la paix, à la sécurité et au renforcement de la confiance entre les communautés. La campagne internationale annuelle "16 jours d'activisme" contre la violence sexiste s'est déroulée dans l'ensemble du Kosovo pendant la période considérée. Elle a mis en exergue les mesures prises aux niveaux international, gouvernemental et de la société civile qui contribuent à sensibiliser le grand public aux moteurs et aux conséquences de la violence contre les femmes et les filles. Les femmes continuent de se heurter à des difficultés dans les politiques électorales. L'on ne comptait que huit femmes sur les 204 candidats à un mandat de maire dans toutes les municipalités du Kosovo. Il faut mener des efforts concertés pour parvenir à une représentation plus équilibrée et pour assurer aux femmes des conditions d'égalité plus grande.

De même, le programme pour les jeunes et la paix et la sécurité reste important au Kosovo. Les jeunes du Kosovo, malgré leurs frustrations compréhensibles concernant le statu quo, représentent l'espoir d'un présent et d'un avenir meilleurs. La MINUK continue de favoriser la participation des jeunes de l'ensemble du Kosovo par le biais d'initiatives telles que l'assemblée des jeunes des Nations Unies au Kosovo. La force de caractère des jeunes dirigeants que j'ai rencontrés est une source d'inspiration pour moi, des dirigeants qui ont le courage de se tendre la main par-delà les clivages sociétaux et d'élaborer une stratégie et une vision d'avenir communes pour une société fructueuse et multiethnique.

Le renforcement de la confiance entre les communautés reste essentiel pour la Mission. La paix durable ne peut pas être réalisée sans la participation de toutes les institutions et sans l'assistance de la communauté internationale pour construire des ponts en faveur de la confiance à long terme. Notre Mission a lancé plusieurs initiatives axées sur l'appui au renforcement de la confiance communautaire et sur l'utilisation du savoir-faire de l'Organisation des Nations Unies pour aider à atteindre cet objectif. Il y a de nombreux dirigeants kosovars à tous les niveaux

de la société qui sont attachés à ce programme et qui le soutiennent activement.

La situation actuelle représente une possibilité de progresser et de faire avancer le dialogue politique. J'ai achevé une série de consultations, juste avant la présente séance du Conseil de sécurité, avec des dirigeants et des responsables à Pristina, à Belgrade et à Tirana. Malgré les divergences importantes qui ont été évoquées, je suis convaincu que ces dirigeants ont également une compréhension plus large de la nature des défis qui doivent être relevés et aussi du fait qu'il ne faut pas constamment reporter la prise de décisions. Je tiens à souligner que, malgré tous les désaccords, les possibilités d'établir la confiance et de prendre des décisions plus prospectives ne doivent pas être sous-estimées.

Le Président (parle en arabe) : Je remercie M. Tanin de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Dačić.

M. Dačić (Serbie) (parle en serbe; interprétation en anglais assurée par la délégation): Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Guterres, et son Représentant spécial, M. Zahir Tanin, d'avoir présenté le rapport dont nous sommes saisis (S/2018/76), ainsi que de leur dévouement et de leur attachement inlassables à la mise en œuvre du mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) au titre de la résolution 1244 (1999). Je voudrais également saluer le Président et les membres du Conseil de sécurité et leur exprimer ma gratitude pour l'attention soutenue qu'ils accordent à l'examen continu et à la compréhension de cette question, qui est d'une importance primordiale pour la République de Serbie.

Certains membres du Conseil de sécurité ont suggéré avant la présente séance que, au moment de faire des déclarations, nous nous en tenions au sujet de la séance, que nous manifestions un esprit constructif, que nous restions calmes et que nous évitions toute provocation et tout affrontement. Tout comme je l'ai fait lors de ma déclaration précédente (voir S/PV.8100), je vais me concentrer sur la situation actuelle au Kosovo-Metohija et sur les faits nouveaux qui se sont produits au trimestre précédent, ainsi que sur le rapport du Secrétaire général. J'espère que la représentante de Pristina appliquera également ces recommandations et que, contrairement à ce qu'elle a fait par le passé, elle ne présentera pas une leçon d'histoire remplie de mensonges, d'accusations infondées et d'embellissements injustifiés concernant la situation au Kosovo-Metohija, en faisant

constamment fi du rapport du Secrétaire général et des réalités sur le terrain.

La réalité sur le terrain, c'est que le premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations a été signé dès août 2013, et que cet accord prévoit la création d'une communauté de municipalités à majorité serbe. Je voudrais rappeler aux personnes ici présentes que j'ai signé l'Accord de Bruxelles avec M. Hashim Thaçi et avec M^{me} Catherine Ashton, celleci au nom de l'Union européenne. Comme les membres du Conseil le savent fort bien, la création de la communauté est une question d'une importance cruciale et capitale pour la Serbie, puisqu'elle vise à garantir et à protéger les intérêts vitaux des Serbes au Kosovo-Metohija et à améliorer leur vie au quotidien.

Depuis quatre ans et demi, la Serbie attend patiemment que Pristina s'acquitte de son obligation d'une importance fondamentale. Entre-temps, 30 États Membres non permanents sont entrés puis ont quitté cet auguste organe, et chacun d'entre eux a engagé Pristina à honorer ses obligations. Hélas, plutôt que d'avancer, le processus jusqu'à présent n'a fait que reculer. Dans son rapport, le Secrétaire général signale que

« Aucun progrès n'a été accompli vers la création de l'association ou communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo ... Aucune information n'a été communiquée sur les modalités ou le calendrier éventuels de cette création. » (voir S/2018/76, par. 21)

Telle est la réalité sur le terrain.

Je voudrais également rappeler aux membres que la participation de la Serbie au dialogue entre Belgrade et Pristina a été à la fois consciencieuse et responsable et que, quels que soient les obstacles et les défis, mon pays l'a abordé en étant fermement convaincu qu'il n'y a pas d'autre approche possible et que seul le cadre défini par la position de neutralité peut contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité régionales, ainsi qu'à la réalisation des conditions à réunir pour que les pays des Balkans occidentaux se dirigent sans entraves vers l'adhésion à l'Union européenne.

Convaincue qu'il n'y a pas d'autre approche possible et que toutes les questions doivent être réglées de façon pacifique par le dialogue, la Serbie, pour sa part, s'est constamment acquittée de ses obligations de bonne foi. Je souligne encore une fois que la Serbie est prête à poursuivre sa participation au dialogue; toutefois, il est douteux qu'un nouvel accord ait le moindre sens, puisque

quatre ans et demi après la signature de l'Accord de Bruxelles, nous continuons de nous heurter à l'absence d'indications concernant le calendrier et les modalités de son application pour la création de la communauté.

La réalité sur le terrain, c'est qu'Oliver Ivanović, le dirigeant de l'Initiative citoyenne Serbie, Démocratie et Justice, a été tué par balles à Kosovska Mitrovica le 16 janvier et que son assassinat a considérablement compromis la sécurité au Kosovo-Metohija. Nous nous félicitons de la réaction du Représentant spécial, M. Tanin, qui a condamné cet acte horrible et demandé une enquête rapide et déterminée, en donnant des assurances que tous les organismes internationaux appuieraient les autorités et les aideraient à arrêter les responsables de ce crime.

L'assassinat d'Oliver Ivanović est un acte terroriste insensé, qui menace la stabilité non seulement du nord du Kosovo-Metohija, mais aussi de la région tout entière. Les dirigeants politiques et les autorités publiques serbes ont appelé au calme et à la stabilité dans la province. L'attitude responsable adoptée par mon pays face à la situation a été confirmée les 21 et 22 janvier, lorsque le Président serbe, Aleksandar Vučić, a rendu visite aux communautés serbes vivant dans le nord et le centre du Kosovo-Metohija, et les a invitées à préserver la stabilité, la paix, le calme et la dignité, et a souligné que tous les problèmes devaient être réglés de manière pacifique, par le dialogue.

Consciente de la gravité de la situation, la Serbie a adressé à la MINUK et à la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) une lettre demandant que ses institutions publiques participent à l'enquête sur le meurtre, partant de la conviction que leur participation contribuerait à établir la vérité de façon rapide et efficace. Cette demande a été réitérée par le Président Vučić au cours de sa conversation téléphonique avec Hashim Thaçi. Elle a été rejetée par les institutions provisoires d'administration autonome au Kosovo-Metohija, qui ont insisté pour que l'enquête soit menée exclusivement par les autorités kosovares. Or trois semaines après le meurtre, nous n'avons absolument aucune information, à l'exception des déclarations par des représentants de Pristina indiquant que le meurtre serait un règlement de comptes au sein de la mafia locale et n'était pas à caractère ethnique. Ces déclarations ne servent qu'à dissimuler l'incapacité de Pristina d'enquêter sur ce crime épouvantable, ou son manque de volonté à cet égard.

18-03501 5/23

Je souligne une fois de plus qu'il est d'une importance capitale, pour le maintien de la paix et de la confiance entre les communautés du Kosovo-Metohija, de faire en sorte que les commanditaires et les auteurs de ce crime soient traduits en justice et d'établir les mobiles du crime. Cet événement tragique prouve que, dans l'ensemble, le climat de sécurité dans toute la province est très lourd, instable et tendu, et que la présence de la communauté internationale est nécessaire.

La réalité sur le terrain, c'est aussi que, en fin d'année dernière et au début de cette année, les structures du pouvoir en place et les partis et responsables politiques au Kosovo-Metohija ont tenté d'abroger la loi relative aux Chambres spécialisées qui ont été créées pour juger les crimes dont est soupçonnée l'Armée de libération du Kosovo (ALK). Point n'est besoin de dire au Conseil à quel point la situation inquiète la Serbie, puisque les membres du Conseil eux-mêmes ont fait part de leur surprise et de leur préoccupation face à cette évolution. Dans son rapport, le Secrétaire général la juge profondément décourageante. Selon lui, il s'agit d'un recul dans un des domaines les plus importants, et il exhorte Pristina à manifester son adhésion à la justice et à l'état de droit.

L'Ambassadeur des États-Unis, Greg Delawie, a déclaré que toute initiative visant à modifier la loi régissant les Chambres spécialisées aurait une incidence négative profonde sur les perspectives européennes du Kosovo et sur ses relations avec les États-Unis. La cheffe du Bureau de l'Union européenne à Pristina, Nataliya Apostolova, s'est dite choquée par l'initiative de l'Assemblée du Kosovo de révoquer ou d'abroger de quelque manière que ce soit la loi relative aux Chambres spécialisées et au Bureau du Procureur spécialisé. L'Ambassadeur allemand, Christian Heldt, a prévenu qu'annuler la décision portant création des Chambres spécialisées aurait des conséquences sur les relations entre le Kosovo et ses alliés à l'étranger. Ces déclarations montrent clairement que la communauté internationale ne partage pas les vues de ceux qui sont à l'origine de cette initiative, et qu'elle estime que les crimes odieux contre les Serbes et autres non-Albanais du Kosovo-Metohija, qu'avait dénoncés le Rapporteur spécial de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Dick Marty, ne doivent pas rester impunis et ne sauraient être relativisés ni justifiés.

Conscients de notre responsabilité morale envers les victimes et leurs familles, nous pensons que l'établissement des responsabilités pénales, de manière impartiale et crédible, et la condamnation des criminels auront un effet très net sur la lutte contre l'impunité et prouveront que la justice est possible pour toutes les victimes. Je tiens à assurer le Conseil que la Serbie est prête à fournir les éléments de preuve dont elle dispose concernant les crimes barbares qui ont été commis, qui sont imprescriptibles et ne doivent pas être oubliés. Conformément à sa législation et au droit international, la Serbie continuera à poursuivre ceux dont il existe des preuves convaincantes qu'ils ont commis des actes assimilables à des crimes de guerre contre la population civile au Kosovo-Metohija.

Les postes qu'occupent certains individus au sein des institutions provisoires d'administration autonome ne peuvent ni ne doivent nous empêcher de faire en sorte que justice soit rendue. Ils n'exonèrent pas ces individus de la responsabilité pénale qui est la leur pour avoir commis ces crimes. À cet égard, nous avons été consternés et déçus par la décision récente d'INTERPOL de retirer de sa liste les mandats d'arrêt internationaux concernant un certain nombre de personnes originaires du Kosovo-Metohija, notamment Hashim Thaçi et Ramush Haradinaj. Je tiens à affirmer sans équivoque que cette décision constitue un précédent qui est à contrepied des règles de l'organisation.

De façon fort regrettable, le soi-disant Président kosovar, Hashim Thaçi, a gracié trois membres de l'ALK qui avaient été condamnés à 30 ans de prison pour avoir tué les cinq membres de la famille Hajra, une famille albanaise, près de Glogovac, en août 2001. Parmi les victimes figuraient Adelina, 3 ans, et Mimoza, 9 ans. D'après le rapport d'EULEX, leur père, Hamsa Hajra, travaillait au Ministère de l'intérieur de la République de Serbie et l'ALK a tué toute la famille en représailles. Dans un communiqué commun, les ambassades de France, d'Allemagne, d'Italie, du Royaume-Uni et des États-Unis à Pristina se sont dites profondément préoccupées par la décision d'Hashim Thaçi de gracier les criminels. Inutile pour moi de préciser au Conseil que cette décision a suscite une certaine appréhension parmi les Serbes du Kosovo-Metohija.

Je rappelle que, outre les quelque 16 500 déplacés dans la province, plus de 200 000 personnes habitent toujours hors du Kosovo-Metohija, dans le centre de la Serbie, plus de 18 ans après l'arrivée de la présence internationale. Seuls 1,9 % de ces personnes ont réussi à rentrer durablement chez elles. La MINUK doit se pencher de manière accrue et avec la plus grande attention sur la question des retours. Le rapport relève que 2017 se

distingue par le plus faible nombre de retours depuis 2000. Malheureusement, seules 498 personnes ont regagné la province. D'un côté, ce chiffre est choquant; mais de l'autre, il est logique. En effet, on peut se poser la question : qui voudrait retourner dans un endroit où la discrimination est une pratique quotidienne; où la haine nationaliste et religieuse n'est pas punie; où la propriété n'est pas protégée; où les emplois sont rares; où les personnes risquent d'être victimes d'intimidation, d'arrestations arbitraires et de violences ethniques; où il n'est pas possible de se rendre sur la tombe de ses ancêtres et où l'état de droit est appliqué par des institutions qui n'ont pas rendu une seule décision juridique valable pour punir le meurtre de nombreux Serbes depuis la fin du conflit?

Je pose de nouveau la question : qui voudrait rentrer dans ces conditions? Tant que ces problèmes ne seront pas résolus sur les plans structurel et institutionnel, le nombre de rapatriés ne fera malheureusement que baisser. Dans son rapport, le Secrétaire général mentionne l'absence persistante de progrès dans l'exécution de la décision que la Cour constitutionnelle du Kosovo a rendue en faveur du monastère de Visoki Dečani dans une affaire de propriété foncière, et je voudrais également souligner que la protection du patrimoine historique, culturel et religieux de la population serbe du Kosovo-Metohija, qui est aussi un élément important du patrimoine européen et mondial, est une priorité pour la République de Serbie. Certaines tentatives institutionnelles néfastes visent à dissimuler l'identité véritable du patrimoine serbe dans la province, en le qualifiant souvent de médiéval, balkanique ou byzantin. Le mot « serbe », qualificatif crucial, continue en revanche d'être systématiquement omis de ces descriptions.

Une approche responsable, réaliste et rationnelle est requise dans les relations avec Pristina. La Serbie poursuit le dialogue interne auquel le Président Vučić a appelé ses concitoyens. Un groupe de travail a été créé pour appuyer ce dialogue. Il est mené à plusieurs niveaux, avec la participation de tous les groupes sociaux pertinents. Je puis assurer le Conseil que la Serbie veut contribuer de façon sérieuse et responsable à la stabilité de la région, à la coopération politique, à l'entente et au progrès économique. Nous entendons proposer une solution qui serait l'occasion d'un accord historique avec la communauté albanaise au Kosovo-Metohija et qui ne susciterait pas de division, de malentendu, d'instabilité ou de conflit supplémentaire. Cette solution doit respecter les intérêts de la Serbie et les besoins de la communauté serbe au Kosovo-Metohija. Pour atteindre

cet objectif, l'engagement et la détermination sincères des deux parties sont nécessaires afin d'instaurer une confiance et un respect indispensables.

Dans ce but, je voudrais souligner que les déclarations déplacées et déconcertantes faites par certains dirigeants des partis politiques albanais ne contribuent pas à l'instauration d'un climat propice à la réalisation d'un accord historique. Je voudrais signaler en particulier que les actes partisans posés par Pristina, ainsi que toutes les tentatives de régler les problèmes de manière unilatérale, sont absolument inacceptables pour la Serbie. J'insiste sur le fait que la Serbie s'oppose fermement au projet de Pristina de constituer une armée kosovare. Ces tentatives et d'autres initiatives similaires sont très dangereuses et risquent de menacer non seulement la sécurité de la province et le dialogue entre Belgrade et Pristina, mais également la stabilité de la région tout entière.

En outre, nous constatons depuis quelque temps que Pristina essaye de devenir membre à part entière d'organisations internationales, malgré l'opposition d'un nombre considérable de pays, y compris même de certains pays qui ont reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. Les exemples les plus récents des efforts faits dans ces sens ont été les tentatives de devenir membre de l'UNESCO, d'INTERPOL et de l'Organisation mondiale des douanes. Toutes ces tentatives, je dois le souligner, sont contraires aux principes fondamentaux du droit international, nuisent à l'action des organisations internationales et la politise inutilement. Je saisis cette occasion pour remercier tout particulièrement tous les pays qui ont soutenu la Serbie sur cette question et qui ont insisté, avec la Serbie, sur le respect, conforme aux principes, des normes universellement convenus de l'ordre international contemporain relatif au respect des principes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États.

Je voudrais aussi rappeler aux membres du Conseil que cela fait une décennie – soit depuis que le Kosovo a proclamé son indépendance par un acte unilatéral – que la Serbie ne cesse de prévenir patiemment et de façon responsable la communauté internationale contre le risque clair découlant d'actes unilatéraux et d'avertir que la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo est un précédent dangereux et inacceptable qui, comme nous l'avons vu, a déjà enhardi d'autres mouvements séparatistes et sécessionnistes partout dans le monde. Comme par le passé, la Serbie continue de prendre des mesures pour défendre ses intérêts

18-03501 7/23

nationaux et de l'État, dans le strict respect des principes fondamentaux du droit international – en premier les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale en tant que valeurs universelles réaffirmant la liberté et l'égalité entre États et entre peuples. À cet égard, je voudrais remercier une fois de plus les États qui n'ont pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo de leur appui indéfectible et de leur respect des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans la résolution 1244 (1999). Dans le même temps, je demande aux États qui l'on fait de revenir sur leur décision et d'encourager les deux parties à trouver, par le dialogue, une solution mutuellement acceptable.

Enfin, je voudrais demander à tous les membres du Conseil de sécurité de s'efforcer, ensemble, de trouver un compromis et une solution viable à ce problème qui dure depuis des décennies et d'appuyer dans le même temps fermement la MINUK, car sa présence au Kosovo-Metohija est essentielle pour instaurer durablement la paix, la stabilité et la sécurité ainsi que la confiance entre les communautés, et régler les problèmes rencontrés par les membres des communautés serbes et les autres communautés non albanaises dans la province. À cet égard, je voudrais souligner combien il importe de continuer de doter la MINUK des capacités financières et de maintenir en place son personnel afin de lui permettre de répondre aux exigences complexes de la mise en œuvre de son mandat.

Ce que je viens de dire aujourd'hui indique qu'il existe encore de nombreux problèmes et que la situation en matière de sécurité est explosive et qu'il nous faudra de la détermination, de la patience et de l'acharnement pour présenter, au Conseil, une réalité différente à la communauté internationale d'ici trois mois. Pour sa part, la Serbie se tourne vers l'avenir et est disposée à tout mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Le Président ($parle\ en\ arabe$) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Çitaku.

Mme Çitaku ((Kosovo) (parle en anglais): C'est un honneur pour moi que d'être ici aujourd'hui. Ce mois revêt pour moi et pour mes compatriotes une signification particulière: le 17 février, soit dans 10 jours, le Kosovo fêtera le dixième anniversaire de son accession à l'indépendance. Présente à cette table et dans cette salle, aux côtés de représentants d'États connus pour leurs admirables traditions séculaires – des représentants de pays ayant tant donné à l'humanité dans les domaines de la science, de la technologie, des arts et des sports –, je ne peux m'empêcher de penser au

chemin que nous avons parcouru en tant que république indépendante et de m'imaginer ce que sera le Kosovo dans 10, 20 ou 30 ans. Je me demande : avons-nous tout fait, en tant que jeune démocratie, pour répondre aux attentes légitimes des Kosovars? Nos institutions ontelles bien fonctionné? Notre société a-t-elle bien évolué, et plus important encore, quel héritage laisserons-nous?

Dix ans plus tard, le Kosovo est reconnu par une majorité écrasante de nations libres du monde. Aujourd'hui, le Kosovo est membre d'une dizaine d'organisations régionales et internationales. Nous sommes aussi parfaitement conscients que nous n'aurions jamais pu en arriver là sans l'appui indéfectible des États Membres. L'ONU a été à nos côtés dans les heures les plus sombres de notre existence et lorsqu'on a eu besoin d'elle, et pour cela nous lui serons à jamais reconnaissants. Aujourd'hui, je me dois de rendre hommage à un grand homme en particulier - Sergio Vieira de Mello – Premier Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo. Lorsque M. De Mello est arrivé au Kosovo, il a trouvé un pays en ruines, une nation déchirée et ravagée par les horreurs de la guerre. Pourtant, il a pu rassembler notre peuple et établir une administration des Nations Unies au Kosovo. Sergio n'est peut-être plus parmi nous, mais son souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Dix années en tant qu'État nous ont enseigné que la survie et l'indépendance ne suffisent pas, seules, à nous rendre viables. Elles ne sont pas notre seul souci. Être libres et manger tous les jours à sa faim ne sont pas les seules choses que demandent les Kosovars. Ils ont besoin d'éducation, desoins de santé, de respect et de dignité. Au Kosovo, nous avons appris qu'être un État, ce n'est pas seulement mettre en place un Gouvernement et des institutions. La société civile, une presse libre et un secteur non gouvernemental sont également importants, et sont souvent les moteurs de la croissance. Selon des organisations internationales, il y a une plus grande liberté d'expressionaujourd'hui au Kosovo que dans tout autre pays de la région. Ce remarquable accomplissement est entièrement imputable aux journalistes kosovars, qui n'ont jamais fait révérence au pouvoir, abdiqué devant la menace ou renoncé à la vérité. Au Kosovo, nous avons une société civile dynamique et indépendante du Gouvernement, mobilisée sur des questions allant des crimes de guerre commis pendant la guerre au Kosovo, aux tribunaux spéciaux, à la pollution de l'air, aux coûts de l'énergie.

Nos institutions peuvent bien être imparfaites, mais le fait irréfutable est que notre société a mûri. Il suffit d'observer la façon dont la société et les médias kosovars ont réagi à l'assassinat malheureux d'Olivier Ivanovié pour s'en convaincre. Contrairement à ce qui se serait probablement produit par le passé, l'assassinat de M. Ivanovié n'a pas suscité de haine ethnique au Kosovo. En effet, les habitants, les personnalités politiques et les médias locaux – tant serbes qu'albanais – ont été d'accord pour dire que ce meurtre devait être mis sur le compte de la criminalité organisée dans le nord du Kosovo. Bien entendu, M. Ivanovié était lui-même une personnalité controversée. Mais nous ne cesserons de remuer ciel et terre jusqu'à ce que ses assassins soient traduits en justice.

Je voudrais aussi évoquer le débat autour des Chambres spécialisées. Premièrement, le Kosovo se prévaut d'un bilan exemplaire en matière de coopération avec les tribunaux internationaux et locaux chargés de juger les auteurs de crimes de guerre. Par un seul Albanais du Kosovo inculpé de crime de guerre n'a essayé de fuir la justice. Ce qui n'est pas le cas dans toutes les autres républiques de l'ex-Yougoslavie. En fait, si l'on regarde les chiffres, force est de constater que davantage d'Albanais que de Serbes ont été poursuivis et condamnés pour crimes de guerre au Kosovo. Quelque chose ne tourne vraiment pas rond!

Deuxièmement, aucun tribunal ne peut réécrire l'histoire ni imposer artificiellement une parité morale. L'oppresseur et l'opprimé sont clairement définis dans notre histoire récente tragique.

Troisièmement, les habitants du Kosovo aspirent à la justice. Ils aspirent à la justice pour toutes les victimes, quelle que soit leur appartenance ethnique. Ce sentiment s'est exprimé avec force sous diverses formes au cours des dernières semaines. Pour information, 80 membres de l'Assemblée ont voté pour l'établissement des Chambres spécialisées. Quarante-trois signatures pour qu'on débatte de ce thème à l'Assemblée n'ôteront rien à ce fait.

Cela dit, puisque nous parlons de crimes de guerre, qu'il me soit permis de parler de crimes dont les Chambres spécialisées ne seront pas saisies, pas plus, d'ailleurs, qu'un autre tribunal. Je pense au massacre de Qyshk, dont le procès s'est complètement effondré en Serbie, malgré le témoignage public du paramilitaire serbe Zoran Rašković concernant le meurtre d'Albanais par des unités paramilitaires, qui a été amplement relayé par les médias. Ou encore à l'exécution des frères

Bytyqi, au sujet de laquelle un nouveau témoin s'est présenté pour témoigner pas plus tard que la semaine dernière. Une fois de plus, aucune mesure n'a été prise par le système judiciaire serbe. Tant que les criminels de guerre condamnés continueront d'être loués et promus, le sentiment d'impunité perdurera.

Nous nous félicitons qu'INTERPOL ait décidé de retirer M. Ramush Haradinaj et M. Hashim Thaçi de sa liste de mandats d'arrêt. Il s'agit là d'un signal clair qu'INTERPOL ne permettra plus aux Serbes d'abuser de ses notices rouges à des fins politiques. Je rappelle au Conseil que le système judiciaire serbe a inculpé et condamné des dirigeants mondiaux, tels que Bill Clinton, Tony Blair, Jacques Chirac et la plupart des chefs d'État de l'Union européenne.

Il ne fait aucun doute que le Kosovo a réalisé des progrès et pris des mesures décisives pour aller de l'avant. Nous venons d'achever un processus électoral quasi irréprochable. Chaque jour, le peuple kosovar réclame de leurs représentants élus une plus grande responsabilité. Selon la Banque mondiale, le Kosovo a enregistré une croissance de 4,4 % de son PIB en 2017, ce qui correspond au taux le plus élevé de la région.

Il va sans dire que le Kosovo n'est pas un paradis et qu'il reste de nombreux défis à relever. Cependant, pour chaque défi, pour chaque défaillance institutionnelle, il y a une réussite, un citoyen modèle qui défie le sort et repousse les limites. Dans un pays où il y a beaucoup à faire pour améliorer la qualité de l'éducation, où nous avons encore des salles de classe surpeuplées et des enseignants surmenés, nous avons également des jeunes filles comme Doruntina Sylejmani, qui a remporté des médailles à l'Olympiade internationale de Mathématiques. Aujourd'hui, Doruntina, étudie à Princeton, avec une bourse complète, et rêve de rentrer pour aider son pays.

À l'heure du scepticisme et du doute quant à la question de savoir s'il vaut la peine de se battre pour le système judiciaire, Shyhrete Berisha, qui a assisté à l'exécution brutale de son mari et de ses quatre enfants pendant la guerre en 1999, a été exposée à une autre forme d'injustice encore. Elle a dû se battre pendant 18 longues années simplement pour récupérer les clefs de sa propre maison, la maison dans laquelle elle avait vécu avec son mari et ses enfants. Tout au long de ces 18 années, Shyhrete n'a jamais perdu confiance, elle n'a jamais baissé les bras, et nous non plus ne devons pas le faire. Nous le devons à Shyhrete et aux nombreux autres qui ont subi une expérience similaire de ne ménager

18-03501 **9/23**

aucun effort pour améliorer notre système judiciaire et faire en sorte que tous soient égaux devant la loi.

Aujourd'hui, les victimes de violences sexuelles durant la guerre au Kosovo ont un statut juridiquement réglementé et peuvent toucher une pension grâce à des femmes comme Kadire Tahiraj. Pendant des années, son groupe de rescapées de l'affreuse violence de la guerre a été complètement négligé par les institutions et stigmatisé par la société. Pendant que le reste d'entre nous fuyait la vérité ou fermait les yeux, Kadire a travaillé diligemment avec les rescapées, leur offrant tout ce qu'elle pouvait – des soins, des médicaments, un abri, parfois même tout simplement une épaule pour pleurer. Kadire s'est battue sans relâche et n'a jamais perdu sa détermination, même lorsque tout se liguait contre elle. Enfin, 18 ans après la fin de la guerre, le Gouvernement a débloqué les fonds nécessaires à la mise en œuvre de programmes en faveur de ces victimes.

C'est à cause de femmes comme Fahrije Hoti, que Krusha, un village situé dans le sud-ouest du Kosovo, n'est plus connu uniquement pour son passé tragique. Jeune veuve elle-même, vivant dans un village où la majorité de la population masculine adulte avait été décimée pendant la guerre, Fahrije a décidé que la meilleure façon d'honorer ceux qui avaient disparu étaient de bâtir une vie meilleure pour les survivants. Elle a commencé à cultiver son lopin de terre et, avec peu ou pas d'appui institutionnel, a pu non seulement subvenir à ses besoins, mais a aussi organisé les autres femmes pour qu'elles cultivent leurs champs et ouvrent de petites exploitations agricoles ou entreprises. Aujourd'hui, leurs produits sont prisés des clients dans les magasins de tout le pays.

Bien que le Kosovo demeure le seul pays d'Europe qui ne bénéficie pas de la libéralisation des visas, nos jeunes talents se jouent des frontières et inspirent leurs pairs sur tout le continent européen et au-delà. Le mois dernier, Forbes a publié ses fameuses listes des 30 personnalités de moins de 30 ans les plus influentes. Trois femmes kosovares formidables – Blerta, Dafina et Bilna – ont fait notre fierté en figurant dans le classement. Ces jeunes femmes travaillent d'arrache-pied pour améliorer la transparence et la responsabilisation du Gouvernement en utilisant les plateformes numériques et les technologies nouvelles. Elles comprennent mieux que quiconque que l'intégration européenne est une dynamique interne, qu'il faut, d'abord et avant tout, établir et appliquer les normes de transparence au Kosovo. Nous sommes tous fiers de ces jeunes femmes,

et je suis sûre que nous entendrons encore parler d'elles à l'avenir.

Et n'oublions pas l'extraordinaire Majlinda Kelmendi, notre fierté en or, notre championne. Pendant que le Kosovo se débattait pour devenir membre du Comité olympique, Majlinda devait souvent s'entraîner dans des salles sans électricité ou chauffage. Et pourtant, elle a refusé les millions qui lui ont été proposés pour concourir sous les couleurs d'un autre pays. Elle a attendu patiemment de pouvoir représenter le Kosovo. Et quand elle en a finalement eu l'occasion à Rio de Janeiro, Majlinda nous a tous rendu très fiers en remportant une médaille d'or. Ce faisant, elle nous a donné une leçon, une leçon d'intégrité, de persévérance et d'amour de son pays.

Même si le Kosovo a de nombreux obstacles à surmonter, ce sont ces femmes qui me donnent de l'espoir. À chaque fois que nous n'atteignons pas notre objectif, à chaque fois que nous sommes en situation d'échec, ce sont ces femmes courageuses qui nous relèvent. Elles nous donnent des ailes en nous inspirant. Elles remettent en question le pouvoir et l'autorité; elles luttent pour la justice et les normes sociales. Elles nous encouragent à rêver et à oser.

Nous nous réunissons aujourd'hui un jour après que l'Union européenne a rendu publique sa stratégie pour les Balkans occidentaux. Si le Kosovo estime que les termes utilisés pour décrire son parcours auraient pu être plus spécifiques, et peut-être plus concrets, ce que l'avenir lui réserve ne laisse aucune place au doute. En outre, ce qui ressort clairement de cette stratégie est que le Kosovo et la Serbie doivent normaliser leurs relations et conclure un accord juridiquement contraignant. Aujourd'hui plus que jamais, il est évident que le nouveau statu quo et un autre conflit gelé n'incarnent pas la normalisation. La normalisation ne peut être réalisée que sur la base de la reconnaissance du Kosovo, et plus tôt la Serbie reconnaîtra le Kosovo, mieux cela vaudra pour l'ensemble de la région.

Comme je l'ai déclaré à maintes reprises, le Kosovo estime que l'enceinte appropriée pour le dialogue se trouve à Bruxelles. Je réaffirme notre attachement au dialogue et à la mise en œuvre de tous les accords conclus à Bruxelles. Cependant, l'ONU n'a aucun rôle dans ce processus. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo n'est ni une mission de maintien de la paix ni une mission administrative. L'ONU peut choisir de maintenir une mission onéreuse au Kosovo,

mais nous estimons que l'argent de ses contribuables pourrait être utilisé plus efficacement.

Les femmes telles que Fahrije, Kadire, Doruntina, Majlinda et tant d'autres ne peuvent pas se permettre d'attendre des débats tels que celui-ci. Alors que nous nous réunissons ici tous les trois mois pour répéter les mêmes histoires, ce sont elles qui sont en train de changer le monde, qui luttent pour offrir un avenir meilleur et radieux à leurs familles, à leur pays et à la communauté mondiale. Elles n'ont pas le temps de nous écouter nous disputer la couleur du ciel. Elles savent que le discours que je prononce ici aujourd'hui ne changera rien, mais que leurs actions auront un effet. Elles sont conscientes que l'indépendance du Kosovo est un fait irréversible, comme l'a confirmé la Cour internationale de Justice. Ceci dit, elles savent également que nous avons le pouvoir de faire prospérer le Kosovo pour les générations futures, pour que, lorsque nous célébrerons les prochaines décennies et les siècles de notre indépendance, les raisons d'éprouver de la fierté soient encore plus nombreuses.

Le Président (parle en arabe) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Umarov (Kazakhstan) (parle en anglais): Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, de sa description des événements récents. Je remercie également M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et M^{me} Vlora Çitaku de leurs exposés.

Nous sommes tous profondément préoccupés par le fait qu'un homme politique de renom, Oliver Ivanović, de la municipalité de Mitrovica-Nord, a été assassiné le 16 janvier. Nous exhortons toutes les parties intéressées à coopérer étroitement afin de mener une enquête équitable et objective et de traduire les responsables de ce crime odieux en justice dans les plus brefs délais.

Le Kazakhstan appuie pleinement la déclaration des dirigeants politiques, de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe dans laquelle ils condamnent ce meurtre et considèrent cet acte barbare comme une tentative par certaines forces de faire dérailler le dialogue pacifique entre la Serbie et le Kosovo. À cet égard, nous appelons les dirigeants des deux parties et des communautés locales à s'abstenir de tout propos ou acte provocateur qui pourrait aggraver les tensions et l'instabilité. La démocratie, la sécurité, la stabilité et le développement

économique ne peuvent être réalisés en l'absence d'état de droit, de justice pénale et de réformes institutionnelles et en matière de droits de l'homme. Il importe notamment de lutter contre la corruption et la criminalité organisée, de corriger toutes les lacunes du système judiciaire, de le dépolitiser et de promouvoir son impartialité et son indépendance, notamment dans le cadre des poursuites pour crimes de guerre.

Nous saluons les mesures prises par les Gouvernements serbe et kosovar sous les auspices de la Haut-Représentante de l'UE, M^{me} Mogherini, en vue de poursuivre le dialogue dans le cadre d'une série de réunions techniques qui se tiendront à Bruxelles. Ma délégation encourage également toutes les parties intéressées à poursuivre leur interaction pour renforcer les mesures de confiance, la confiance, le dialogue et la coopération, avec la participation des représentants du Gouvernement, de l'opposition, de la société civile, des femmes et des jeunes, des médias et des organisations religieuses.

Le rôle de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) à cet égard est extrêmement important. Durant la période considérée, la MINUK a mis en place 12 mesures de confiance pour promouvoir le dialogue et la réconciliation intercommunautaire dans différentes parties du Kosovo. Les questions du retour des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que de leur réinstallation, du patrimoine culturel et des droits de l'homme doivent être réglées.

Enfin, nous estimons que la paix et la stabilité dans cette partie du monde ne seront réalisées que si les parties continuent d'honorer leurs engagements dans un esprit positif de respect mutuel, de compréhension et de compromis.

M^{me} Gueguen (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires de la Serbie et l'Ambassadrice du Kosovo pour leurs présentations.

Au vu de la situation décrite par le Représentant spécial, je souhaiterais insister sur trois points.

Tout d'abord, alors que ce mois marque les 10 ans de l'indépendance du Kosovo, je souhaite rappeler que la France se tient avec constance aux côtés du Kosovo pour le soutenir dans la consolidation de ses institutions, dans ses efforts de réforme économique et sociale et dans son affirmation sur la scène internationale. Beaucoup a été fait dans la construction des institutions et pour le développement économique. Le Kosovo est

18-03501 11/23

un succès du maintien de la paix. Cependant, beaucoup reste également à accomplir, et le Kosovo peut compter sur notre soutien pour l'accompagner dans cette voie. Le Conseil connaît en particulier l'attachement qui est le nôtre au renforcement de l'état de droit et à la lutte contre la criminalité organisée et la corruption.

Nous saluons ainsi le bon déroulement des élections municipales des 22 octobre et 19 novembre derniers, qui marquaient, après les élections législatives de juin 2017, une étape importante dans la vie politique du Kosovo, même si, comme l'a souligné la mission d'observation des élections de l'Union européenne, le climat d'intimidation contre certains candidats et leurs électeurs dans les municipalités serbes du Kosovo est toutefois à déplorer.

La France a, d'autre part, condamné l'assassinat le 16 janvier dernier d'un responsable serbe du Kosovo, Oliver Ivanović, demandant que toute la lumière soit faite sur celui-ci. En outre, la France, comme ses partenaires européens et américains, a fait part de sa préoccupation au sujet de la tentative de remise en cause des Chambres spécialisées pour le Kosovo. Une mission franco-allemande s'est rendue à Pristina pour exprimer cette préoccupation. Nous prenons bonne note de l'engagement politique des autorités kosovares de ne pas abroger la loi, comme M^{me} Çitaku vient de le rappeler, et nous sommes certains que ce projet sera définitivement abandonné très prochainement.

Deuxièmement, au vu des éléments présentés par le Représentant spécial du Secrétaire général tous les trois mois, le Conseil de sécurité devrait se pencher sur la question du recentrage des actions de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de leur coordination avec les autres acteurs internationaux présents au Kosovo. À un moment où le débat porte sur l'avenir des opérations de maintien de la paix, notre responsabilité en tant que membres du Conseil de sécurité est en effet de veiller à ce que les moyens déployés par l'ONU soient pleinement adaptés à la situation sur le terrain.

Dans cette optique, la MINUK et l'ONU doivent continuer de soutenir les efforts de l'Union européenne et de sa mission « État de droit » pour la paix, le progrès et la stabilité du Kosovo..

Je terminerai sur un troisième point, l'avenir du Kosovo. La France est convaincue que celui-ci se joue prioritairement dans le cadre du dialogue politique entre Belgrade et Pristina mené sous l'égide de l'Union européenne. L'Union européenne est très claire à ce sujet : pour la Serbie comme pour le Kosovo, le rapprochement européen est conditionné par la normalisation complète de leurs relations. La France soutient pleinement les efforts de médiation menés par l'Union européenne et sa Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Federica Mogherini.

Le lancement en Serbie d'un dialogue interne sur le Kosovo est un signal positif. Les autorités serbes et kosovares ont annoncé leur souhait de donner un nouvel élan au dialogue en vue de parvenir à la normalisation complète de leurs relations. La France appuie pleinement une telle perspective qui est cruciale pour la paix et la stabilité durables des Balkans occidentaux. Chaque partie doit faire sa part du chemin en adoptant une attitude constructive et en s'abstenant de toute provocation inutile voire dangereuse. Nous soulignons également l'importance des efforts visant à favoriser la réconciliation et le rapprochement des communautés.

Pour conclure, je souhaiterais souligner que la solution durable au conflit se trouve dans un arrimage commun à l'Union européenne. L'avenir des Balkans occidentaux est de rejoindre l'Union européenne, comme la Haute Représentante, M^{me} Mogherini l'a souligné hier en indiquant que 2025 était l'horizon qu'il fallait viser et qu'il s'agit d'une perspective réaliste.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (parle en chinois): La Chine remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Tanin, de son exposé. La Chine souhaite la bienvenue à M. Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et le remercie de son exposé. J'ai également suivi avec attention la déclaration de M^{me} Çitaku.

Actuellement, de nombreux facteurs complexes influent sur la situation dans la région du Kosovo implique La résolution 1244 (1999) constitue un fondement base juridique important pour le règlement de la question du Kosovo. Toutes les parties doivent agir conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et rechercher, par le dialogue et les négociations, une solution acceptable pour tous.

La Chine respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie. Nous comprenons les préoccupations légitimes de la Serbie au sujet du Kosovo et saluons ses efforts que ce pays déploie pour parvenir à un règlement politique.

La Chine se félicite de la poursuite du dialogue de haut niveau entre Belgrade et Pristina. Nous espérons que les deux parties réaffirmeront leur engagement ferme en faveur d'un règlement politique, poursuivront leur dialogue de manière pragmatique et constructive, continueront d'appliquer les accords existants et renforceront progressivement la confiance mutuelle afin de créer les conditions favorables à une solution durable, acceptable pour toutes les parties concernées.

La tolérance, la réconciliation et la coexistence pacifique sont fondamentalement dans l'intérêt de toutes les communautés ethniques du Kosovo et sont indispensables pour parvenir au développement. La Chine espère que les parties concernées feront toujours passer le bien-être de leurs populations avant tout, protégeront les droits et les intérêts légitimes de toutes les communautés du Kosovo, s'abstiendront de toute mesure ou déclaration de nature à aggraver la situation et préserveront la paix, la stabilité et le développement dans les Balkans.

Le Conseil de sécurité doit continuer d'accorder une attention soutenue à la question du Kosovo, car cela est essentiel pour son règlement. La Chine appuie les efforts déployés par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), sous la direction du Représentant spécial, M. Tanin, pour exécuter son mandat et coopérer de manière constructive avec toutes les parties. Nous espérons que la MINUK, la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force internationale de sécurité au Kosovo travailleront en étroite collaboration et joueront un rôle constructif en vue d'améliorer la situation sur le terrain et de parvenir à un règlement approprié de la question du Kosovo.

M. Alemu (Éthiopie) (parle en anglais): Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, de son exposé détaillé sur l'évolution récente de la situation au Kosovo.

Nous saluons la présence du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, S. E. M. Dačić, à la présente séance et le remercions de sa déclaration. Je remercie également l'Ambassadrice Vlora Çitaku de sa déclaration.

Au cours de l'année écoulée, l'Éthiopie a exprimé clairement et avec cohérence sa position sur la question du Kosovo. Nous réaffirmons notre appui au règlement

pacifique et amiable de toutes les questions en suspens entre Belgrade et Pristina, conformément à l'Accord de Bruxelles. Nous saluons également les efforts que continue de déployer l'Union européenne pour faciliter le dialogue entre la Serbie et le Kosovo.

Il est effectivement encourageant que des élections municipales aient pu être organisées dans le calme, tel qu'indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/76). Cependant, nous notons également que selon le rapport, la situation en matière de sécurité dans le nord du Kosovo est restée tendue et que le meurtre d'une personnalité politique serbe du Kosovo, Oliver Ivanović, est une manifestation non seulement de la situation tendue en matière de sécurité mais aussi de son caractère potentiellement dangereux. Nous notons avec satisfaction qu'après avoir réagi avec beaucoup d'émotionn au début, les autorités de Belgrade et de Pristina ont indique qu'elles étaient prêtes à coopérer pour régler ce problème. Il ne fait aucun doute qu'il est essentiel d'identifier les auteurs de ce crime et de les traduire en justice, en vue de réduire les tensions et de rétablir le calme. Le Représentant spécial, M. Tanin, a insisté catégoriquement sur la nécessité de traduire les assassins en justice. Nous le félicitons également d'avoir condamné promptement cet acte barbare.

Nous prenons note du fait qu'il n'y a guère eu d'échanges substantiels entre Belgrade et Pristina au cours de la période à l'examen, et nous sommes conscients que l'assassinat de M. Ivanović a contribué à cette situation. Certaines mesures prises pour mettre en œuvre les accords conclus dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina facilité par l'Union européenne sont encourageantes, mais l'absence de progrès en ce qui concerne certaines des dispositions clefs des accords facilités par l'Union européenne, notamment la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, demeure une source de préoccupation.

Nous espérons que les nouveaux dirigeants de Belgrade et de Pristina continueront de dialoguer et de s'employer, dans un esprit positif et constructif, à régler les questions en suspens et leurs désaccords par des moyens pacifiques. Pour ce faire, les deux parties doivent s'abstenir de mesures et de déclarations susceptibles de causer des troubles ethniques et de porter atteinte aux efforts déployés pour créer un climat de confiance propice au dialogue. Par ailleurs, nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général aux dirigeants de Belgrade et de Pristina pour qu'ils intensifient leurs efforts visant

18-03501 13/23

à mettre en œuvre les accords conclus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne.

L'Éthiopie appuie pleinement le travail entrepris la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour s'acquitter de son mandat conformément à la résolution 1244 (1999). Sa collaboration avec les autorités municipales et les représentants communautaires à l'appui des efforts pour protéger les droits des communautés et promouvoir la réconciliation et la confiance entre les communautés est louable, tout comme les efforts que déploient les autorités kosovares pour mettre en œuvre des mesures visant à prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation, avec la participation constructive des jeunes et des femmes. Nous espérons que la MINUK continuera de promouvoir le dialogue politique, de renforcer la réconciliation entre les communautés et de garantir la sécurité et la stabilité au Kosovo et dans la région. Nous saluons également le rôle important que joue l'Union européenne en ce qui concerne les questions relatives au Kosovo, et nous félicitons la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force internationale de sécurité au Kosovo de leurs précieuses contributions dans les domaines de l'état de droit et de la sécurité.

Pour conclure, je tiens à souligner que la sécurité et la stabilité au Kosovo et dans la région seront garanties lorsque les deux parties feront preuve de volonté politique et de détermination. À cet égard, nous encourageons une fois de plus les deux parties à rester attachées au dialogue et à la négociation en vue de trouver une solution mutuellement acceptable.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (parle en espagnol): Tout d'abord, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, de son excellent exposé, très détaillé, qui permet de mieux comprendre la question du Kosovo. Concrètement, cet exposé met en lumière la nécessité de relever les défis politiques pour préserver et consolider les avancées obtenues jusqu'ici au Kosovo, dans l'intérêt de la population. Nous remercions également le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre serbe des affaires étrangères, M. Ivica Dačić, ainsi que l'Ambassadrice du Kosovo aux États-Unis, M^{me} Vlora Çitaku, de leurs exposés.

La République de Guinée équatoriale exprime ses condoléances suite à l'assassinat récent, en plein jour, d'Oliver Ivanović, chef de l'Initiative citoyenne Serbie, Démocratie et Justice, et condamne fermement ce crime horrible. Nous nous associons aux dirigeants politiques de Belgrade et de Pristina, au Secrétaire général de l'ONU et aux membres de la communauté internationale pour demander une enquête sur ce crime et veiller à ce que ce triste fait ne fasse pas dérailler le processus de paix en cours au Kosovo. Nous saluons le fait que l'Ambassadrice Çitaku a affirmé dans sa déclaration qu'aucun effort ne sera épargné pour identifier les coupables et les traduire en justice.

La Guinée équatoriale a une position très claire sur la question du Kosovo, puisque nous considérons que la résolution 1244 (1999) constitue la base juridique d'un règlement juste de la question. La Guinée équatoriale plaide toujours pour des négociations directes, équitables, franches et ouvertes pour le règlement de tout conflit, et en ce qui concerne la question du Kosovo, la position de la Guinée équatoriale ne change pas. C'est pourquoi nous appuyons les efforts déployés par les parties intéressées pour trouver une solution appropriée, acceptable par tous, au moyen du dialogue et de la négociation, qui soit conforme aux objectifs et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et au cadre fixé par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La question du Kosovo est complexe parce qu'elle porte sur des sujets aussi délicats que la réconciliation nationale, qui implique le bien-être des personnes et la protection des droits de toutes les populations et communautés au Kosovo. Les parties opposées doivent s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions, et privilégier au contraire celles qui favorisent la paix et la confiance, et qui déboucheraient à n'en pas douter sur la recherche d'une solution définitive satisfaisante pour tous. Le Conseil de sécurité doit continuer de s'occuper de la question du Kosovo et, dans ce processus, il doit inciter les parties à privilégier un dialogue direct et constructif, en respectant les accords déjà conclus.

La Guinée équatoriale salue le travail important qu'effectue la MINUK depuis sa création, de même que l'appui qu'elle apporte aux communautés kosovares, aux acteurs régionaux et internationaux, ainsi qu'à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en vue de mettre en oeuvre les mandats de la résolution 1244 (1999).

Le respect de la diversité et la participation de toutes les communautés, des femmes et des jeunes, dans les institutions et les processus de paix sont des éléments

critiques pour garantir un processus de paix durable. À cet égard, la République de Guinée équatoriale voudrait saluer les efforts déployés en ce sens au Kosovo et le rôle de la MINUK et des organismes des Nations Unies présents sur place à l'appui de ces éléments. Nous invitons également à tout mettre en oeuvre pour régler le problème des personnes déplacées au Kosovo.

Garantir la sécurité et la stabilité dans cette zone demande de poursuivre les efforts pour garantir la protection des droits de l'homme et renforcer l'état de droit. C'est pour cette raison que la République de Guinée équatoriale partage la préoccupation de M. Zahir Tanin suite aux crimes et actes de violence qui ont été commis récemment dans diverses parties du Kosovo. Ces événements font qu'il est nécessaire d'intensifier les efforts pour améliorer la situation de l'état de droit et renforcer les institutions judiciaires, de même que promouvoir le développement, la paix et la sécurité au Kosovo.

Bien que le dialogue entre Belgrade et Pristina, facilité par l'Union européenne, ait dû être suspendu, la République de Guinée équatoriale espère qu'il reprendra dès que possible et que les deux parties travailleront dans un esprit de compréhension et de confiance mutuelles dans l'objectif de protéger les droits et les intérêts de toutes les communautés.

La coopération régionale et les relations de bon voisinage sont cruciales pour cette région. Par conséquent, la République de Guinée équatoriale espère que la MINUK et la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo veilleront à l'état de droit au Kosovo et joueront un rôle très positif qui, comme nous l'avons déjà indiqué, permette d'aboutir à une solution définitive satisfaisante pour tous.

Je termine mon propos en félicitant le Représentant spécial Zahir Tanin pour le travail louable qu'il effectue au Kosovo, et je lui rends un hommage bien mérité.

M^{me} Wronecka (Pologne) (parle en anglais): Je remercie M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé très utile. Je sais gré également à M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre serbe des affaires étrangères, ainsi qu'à l'Ambassadrice Vlora Citaku de leurs déclarations.

La Pologne partage l'évaluation de ses partenaires européens en ce qui concerne la stabilité globale de la situation au Kosovo, laquelle ne justifie pas la fréquence actuelle des rapports. Nous croyons également que le moment est venu de procéder à l'examen stratégique de la MINUK, ce qui doit aboutir à la réévaluation du niveau de la présence internationale au Kosovo. Nous avons reconnu l'indépendance du Kosovo en 2008 et nous restons convaincus que ses institutions politiques sont capables de concrétiser pleinement l'avenir qui s'offre au pays, et qui réside dans son intégration au sein de l'Union européenne. Cela demandera la pleine participation et adhésion des forces politiques et de la société kosovares afin de mettre en œuvre les réformes qui s'imposent et de respecter, dans toute la mesure possible, les obligations découlant du droit international.

Cela m'amène à la question des tentatives d'abrogation de la loi sur les Chambres spécialisées et le Bureau du Procureur spécialisé, mis en place pour mener des enquêtes sur les crimes de guerre commis entre 1998 et 2000. Dans ce contexte, nous notons avec satisfaction la récente déclaration du Président Thaçi, selon laquelle cette cour spéciale ne peut être, et ne sera pas, révoquée. Nous y voyons un signe rassurant de la reconnaissance au plus haut niveau de l'importance du travail qui sera assigné à ces institutions pour l'intégration internationale et euro-atlantique du pays.

Néanmoins, nous constatons que des améliorations doivent encore être apportées en ce qui concerne la bonne gouvernance et le renforcement du rôle des femmes dans la vie publique. Il ne faut épargner aucun effort pour éradiquer la corruption et instaurer un gouvernement efficace et responsable, et pour garantir la représentation équitable de tous les citoyens au sein du gouvernement. Nous pensons que c'est la meilleure garantie de la prospérité pour tous.

Enfin, nous nous associons à d'autres orateurs pour condamner fermement le meurtre récent d'une personnalité politique serbe du Kosovo, Oliver Ivanović. Nous voudrions également exprimer notre conviction que les institutions compétentes au Kosovo ont les capacités voulues pour enquêter sur le crime de façon professionnelle et pour traduire ses auteurs en justice.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que la Pologne considère que le Kosovo est tout à fait capable de gérer son propre avenir.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (parle en russe): Nous nous félicitons de la participation à la séance d'aujourd'hui de M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et nous partageons les vives préoccupations

15/23 15/23

qu'il a exprimées au sujet de la situation actuelle au Kosovo. Nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, et son équipe de leur travail et de l'exposé objectif sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), qui indique que les graves problèmes tenaces dans la province persistent et qu'ils nécessitent d'urgence des solutions et la surveillance de la communauté internationale. Nous avons aussi écouté attentivement la déclaration de M^{me} Vlora Çitaku.

Il y a 10 ans, à l'initiative de la Russie, le Conseil de sécurité s'était réuni dans cette salle pour réagir à la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo (voir S/PV.5821). Nous avions à l'époque lancé une mise en garde au sujet des conséquences pernicieuses de cette mesure, aussi bien pour la situation dans la province que pour la sécurité régionale, et aujourd'hui, il est parfaitement clair que les soutiens et les exécutants du projet discutable du Kosovo doivent réfléchir aux résultats de cette mésaventure. La sécession illégale, dont le précurseur était l'agression menée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en 1999, a rendu le règlement de la question du Kosovo sensiblement plus difficile. Le résultat c'est qu'à ce jour, il n'y a toujours pas de perspectives claires pour un règlement et que le Kosovo continue d'être l'un des principaux problèmes aux niveaux régional, européen et international. Et surtout, le mépris de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'un État Membre persiste, en violation des principes fondamentaux du droit international.

Les attentes des partisans de Pristina que le nombre d'États reconnaissant la prétendue indépendance du Kosovo ne cesserait d'augmenter se sont révélées infondées. Au contraire, il y a eu récemment des appels à la rétraction de cette reconnaissance. Les demandes d'adhésion du Kosovo à plusieurs organisations internationales ont été rejetées. Sur le front de la sécurité, le risque d'un grave conflit demeure, et tout incident est susceptible de déclencher une flambée de violence. En outre, la province continue d'être une zone propice au recrutement de radicaux. Les tentatives de mettre ce problème sous le boisseau pourraient avoir des conséquences coûteuses pour les Balkans et pour l'Europe tout entière, d'autant plus que des terroristes de retour de la Syrie et de l'Iraq s'y réfugient.

Les tentatives faites au Kosovo pour cultiver un système politique autosuffisant, accompagnées de la prétention d'être un État démocratique légal, ont été vaines. Derrière la façade des institutions publiques, nous apercevons des intérêts claniques et des contradictions non résolues, et les conflits, la corruption et la criminalité organisée sont omniprésents. Les forces politiques modérées ont été repoussées à l'arrière-plan, et les autorités actuelles, où les ex-combattants de l'Armée de libération du Kosovo dirigent les choses, sont concurrencées par des nationalistes encore plus radicaux et par les partisans de la création d'une grande Albanie. Malgré les promesses, il n'y a pas eu d'essor économique ou d'afflux d'investissements dans la province, et de ce fait, la situation socioéconomique reste désastreuse. De ce point de vue-là, le Kosovo demeure la zone de la région qui a le moins de succès.

Nous avons toujours pensé que la seule solution au problème du Kosovo était politique, et elle doit se fonder sur le dialogue entre Belgrade et Pristina, conformément à la résolution 1244 (1999). Cependant, pour la deuxième année consécutive, le dialogue de Bruxelles entre les parties, dans lequel l'Union européenne joue le rôle de médiateur, est au point mort. La principale raison en est que les Albanais du Kosovo refusent de s'acquitter de leurs obligations, et, en particulier, d'appliquer le premier accord clef d'avril 2013 sur les principes gouvernant la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, portant sur la création de l'association ou communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo. Il est sidérant que l'attitude des médiateurs européens face à cette stagnation soit étrangement passive.

En revanche, nous notons l'attitude constructive de Belgrade, qui a manifesté la volonté de poursuivre le dialogue et de rechercher les moyens de parvenir à un règlement à long terme des relations entre les Serbes et les Albanais sur la base d'un compromis. Malheureusement, jusqu'à présent il n'y a pas eu de réponse sérieuse à ces appels, que ce soit de la part de Pristina ou de Bruxelles. En même temps, les signes se multiplient que des préparatifs sont en cours pour augmenter les pressions sur les dirigeants serbes afin de les obliger à reconnaître une indépendance de fait du Kosovo. Selon nous, si les négociations sur l'adhésion de la Serbie à l'Union européenne sont utilisées pour accroître les pressions, cela remettra en cause l'objectivité et l'impartialité de Bruxelles en tant qu'intermédiaire.

Le meurtre récent d'Oliver Ivanović, une personnalité politique serbe du Kosovo, est inquiétant et a souligné davantage la fragilité de la situation dans la province. Quel que soit le responsable de ce crime, il traduit clairement le niveau catastrophiquement faible de la sécurité et de l'ordre public au Kosovo, la

vulnérabilité particulière de la communauté serbe et l'absence de mécanismes efficaces pour relever de tels défis. Seule la décision courageuse du Président de la Serbie, M.Vučić, de prendre le risque de se rendre au Kosovo, afin de soutenir ses compatriotes, a quelque peu apaisé la situation.

Toutefois, il serait prématuré de suggérer que la crise a été pleinement réglée. Nous tenons à souligner, en particulier, qu'il est inacceptable d'exploiter la situation actuelle comme prétexte pour mettre à exécution le contrôle par les Albanais du Kosovo des zones à majorité serbe de la province. Nous appuyons les appels lancés par Belgrade pour qu'une enquête approfondie soit menée sur le meurtre d'Ivanović par les entités internationales au Kosovo, et pour qu'il soit donné aux autorités serbes compétentes la possibilité d'y participer également, d'autant plus que la possibilité d'une présence de la police serbe dans la province est explicitement stipulée dans la résolution 1244 (1999). Selon nous, une responsabilité particulière incombe à la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), qui a revendiqué un rôle clef ces dernières années dans le maintien de l'ordre public, mais qui passe à présent le relais à la police kosovare, qui, d'après EULEX, est compétente en la matière.

L'on se demande qui, si ce n'est pas EULEX, décide de transférer de telles fonctions à la police du Kosovo? Sur quelle base et d'après quelle législation cela a-t-il été fait, puisque ce qui est en jeu, ce sont des pouvoirs délégués à EULEX par la MINUK, au titre d'une résolution du Conseil de sécurité? Qui a vérifié les capacités des forces de sécurité des Albanais du Kosovo pour enquêter objectivement sur des crimes commis contre des Serbes? Est-ce que Pristina souhaite-t-elle vraiment le faire de toutes façons? Son refus de fournir un seul des éléments de preuve demandés par Belgrade suggère le contraire, et même la possibilité d'une tentative de dissimulation de quelque chose. Des efforts doivent être entrepris immédiatement pour rectifier ces erreurs, afin d'assurer l'enquête la plus efficace, la plus complète et la plus impartiale possible et d'identifier ceux qui ont planifié et exécuté ce meurtre.

La passivité de la Force de paix au Kosovo (KFOR) est surprenante, dans la mesure où cette force incarne la présence internationale de sécurité dans le pays, en vertu de la résolution 1244 (1999). À vrai dire, l'indigence des rapports soumis au Secrétariat ne nous permet pas de nous faire une idée claire des activités de la KFOR.

Nous ne saurions éluder la question de l'enquête sur les crimes de l'Armée de libération du Kosovo. Nous ne savons toujours pas quand les Chambres spécialisées créées à la Haye sous l'égide de l'Union européenne entameront leurs travaux ou si des actes d'accusation spécifiques seront présentés. Le fait que les travaux des Chambres soient tributaires des caprices des membres de l'Assemblée du Kosovo, qui comptent un certain nombre d'anciens combattants, n'incite guère à l'optimisme. Les preuves supplémentaires de la situation déplorable qui règne dans la province sont légion, et certaines sont présentées dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/76). Il s'agit par exemple de la baisse du nombre de rapatriés, d'attaques persistantes contre les foyers et les biens des Serbes du Kosovo, d'incendies criminels, d'actes de destruction de matériel et de vandalisme, et d'attaques contre les biens de l'Église orthodoxe serbe. Voilà le triste héritage de 10 années d'indépendance du Kosovo.

Sous la direction de l'ONU, telle que représentée par le Conseil de sécurité et la MINUK, la communauté internationale doit continuer de suivre la situation avec attention et promouvoir activement le maintien de la stabilité et de la sécurité dans la province. À la lumière de tout ce qui précède, et compte tenu du contexte actuel, nous pensons qu'il serait tout à fait incongru d'envisager de changer le format ou la fréquence des exposés sur le Kosovo que le Secrétariat présente au Conseil.

M. Orrenius Skau (Suède) (parle en anglais): Pour commencer, je souhaite à mon tour remercier de son exposé aujourd'hui M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je remercie également le Ministre des affaires étrangères Dačić et l'Ambassadrice Çitaku de leurs déclarations.

Comme l'a souligné l'Ambassadrice Çitaku, ce mois marque le dixième anniversaire de la déclaration d'indépendance du Kosovo. Au fil de ces dix années, d'importants progrès ont été réalisés en matière de consolidation de la paix et de la démocratie au Kosovo. Toutefois, davantage d'efforts sont nécessaires pour continuer sur cette voie positive. Nous sommes préoccupés par les récentes tentatives d'affaiblir les Chambres spécialisées et le Bureau du Procureur spécialisé. Il sera impératif de veiller à ce que les dirigeants politiques kosovares respectent les engagements pris précédemment à cet égard.

18-03501 17/23

Nous nous faisons l'écho des autres orateurs qui ont condamné avec force le meurtre d'Oliver Ivanović. Il est indispensable que l'enquête qui a été ouverte puisse suivre son cours. Mais tandis que le Kosovo relève les défis auxquels il se heurte récemment, sa perspective européenne est claire. Des mesures irréversibles sont nécessaires, et il est important que le Gouvernement reprenne le programme de réforme dédié que le peuple kosovar souhaite ardemment. À cette fin, le Gouvernement a besoin de partenaires qui couvrent tout l'échiquier politique, et nous encourageons tous les acteurs politiques à engager un dialogue constructif qui permettra l'accélération des réformes nécessaires.

L'avenir du Kosovo sera sauvé par un leadership courageux et déterminé de Pristina et de Belgrade. Nous saluons les mesures prises pour donner un nouveau souffle au dialogue entre Belgrade et Pristina mené sous les auspices de l'Union européenne, et nous encourageons les deux parties à se mobiliser pleinement et à honorer leurs parts respectives de tous les accords conclus. Des relations de bon voisinage sont indispensables à la stabilité et la prospérité des Balkans occidentaux, et une issue favorable de ce dialogue aura également des incidences positives sur l'ensemble de la région. Dans l'intervalle, il est impératif de veiller à ce que la question du statut n'entrave ni la perspective européenne du Kosovo ni son adhésion à des organisations internationales.

Comme l'ont souligné tout à l'heure le Représentant spécial du Secrétaire général et mes collègues de l'Union européenne, la Commission européenne a adopté, hier, sa stratégie intitulée « Une perspective d'élargissement crédible ainsi qu'un engagement de l'Union européenne renforcé pour les Balkans occidentaux». Cette stratégie réaffirme la place du Kosovo en Europe, ainsi que ses perspectives européennes. Elle prend acte de ce que les difficultés auxquelles le Kosovo est confronté au regard de l'état de droit, de ses relations avec ses voisins et de son programme de réforme peuvent et doivent être réglées dans le cadre du processus d'intégration à l'Union européenne.

Enfin, près de 20 ans après sa création, il est clair que la MINUK a apporté une contribution inestimable au Kosovo mais, dans une perspective d'avenir, nous espérons que le Conseil pourra envisager la possibilité de continuer à réduire encore la structure, la taille et les tâches de la Mission et de faire passer la fréquence de présentation des rapports et des séances d'information de trois à six mois.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Je remercie le Représentant spécial, M. Tanin, de son exposé et de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2018/76).

Comme l'a rappelé l'Ambassadrice Çitaku, ce mois marque le dixième anniversaire de l'accession du Kosovo au statut d'État souverain. Faisons donc le point sur les progrès qui ont été accomplis depuis. La population du Kosovo a pris part à trois scrutins parlementaires depuis la déclaration d'indépendance en 2008, ainsi qu'à deux élections de maires et de conseils municipaux organisées sur l'ensemble du territoire. Le Kosovo, qui affiche également une croissance économique solide et compte désormais parmi les 10 pays les plus favorables à la création d'entreprise, selon l'édition 2018 du rapport Doing Business de la Banque mondiale, est passé de la soixantième à la quarantième place au classement général de ce rapport consacré à la facilité de faire des affaires. Les mesures prises récemment pour faire avancer l'intégration de l'appareil judiciaire kosovar dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne soulignent une réelle volonté de progrès et de stabilité.

Il ne s'agit plus du même pays qu'il y a 10 ans, au moment où la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a été mise sur pied. Cela ne signifie pas que le Kosovo ne connaît aucune difficulté. Il faut du temps pour construire une démocratie. Les élections locales véritablement compétitives qui se sont déroulées dans la majeure partie des municipalités du Kosovo ont été un signe encourageant de saine concurrence démocratique, même si nous restons préoccupés par les allégations d'intimidation dans les municipalités serbes du Kosovo. En outre, nous nous félicitons que le Président Hashim Thaçi ait déclaré publiquement, le 1er février, que les Chambres spécialisées pour le Kosovo ne pouvaient pas être abrogées et qu'elles ne le seraient pas. Nous espérons que cette initiative de l'Assemblée du Kosovo sera officiellement retirée dans les jours qui viennent, ce qui garantira que les Chambres pourront poursuivre leur important travail en faveur de la justice et de l'état de droit. Nous continuons d'exhorter les autorités kosovares à prendre toutes les mesures possibles pour élucider rapidement le meurtre d'Oliver Ivanovié, qui a attisé les tensions locales à Mitrovica-Nord. Cependant, ces préoccupations ne doivent pas ternir les progrès que le Kosovo a réalisés.

Le Kosovo peut continuer de faire fond sur ses progrès en permettant aux institutions pilotées par la MINUK d'être transférées au Kosovo ou à d'autres organisations internationales. Certes, nous apprécions les années de travail de la MINUK au Kosovo, mais l'heure est venue de laisser une mission allégée et plus efficace se concentrer sur des priorités plus strictement définies, qui tiennent compte de tous les progrès réalisés par le Kosovo au cours des 10 dernières années. Les problèmes du Kosovo sont beaucoup moins graves que ceux auxquels ce jeune pays était confronté lorsque la MINUK s'y est installée, et il n'a donc plus besoin d'une mission de cette taille. En outre, Monsieur le Président, lors du débat public que le Conseil a tenu hier (voir S/PV.8175) et que vous avez présidé, le Royaume-Uni a appelé à faire en sorte que le Conseil de sécurité s'attache en priorité aux défis actuels et à venir. Au regard de toutes les difficultés urgentes auxquelles le monde se heurte, faire le point tous les trois mois, en séance, des progrès satisfaisants du Kosovo ne constitue pas une utilisation judicieuse du temps du Conseil.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la position de longue date du Royaume-Uni, à savoir qu'il est grand temps que le Conseil se réunisse moins souvent sur cette question.

M^{me} **Haley** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à remercier le Représentant spécial, M. Tanin, de son exposé. Je remercie aussi les représentants de la Serbie et du Kosovo.

Des progrès, il est toujours possible d'en faire, mais les conditions au Kosovo ont très nettement changé depuis que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo a été créée, en 1999. Et elles ont changé en mieux. C'est un travail dont nous pouvons être fiers; et c'est un travail sur lequel les dirigeants du Kosovo et de la Serbie doivent aujourd'hui s'efforcer de faire fond. Comme mes collègues le savent, la réforme du maintien de la paix est au cœur de mon action au Conseil de sécurité. Et l'appui à des solutions politiques sur le terrain, auxquelles participent les parties elles-mêmes, est un élément central de ce programme de réforme. Sans l'adhésion politique des différentes parties, aucun progrès réel n'est possible. Tout ce qu'on obtient, c'est une paix artificielle, subventionnée et imposée de l'extérieur, alors que ce que nous voulons c'est une paix réelle, qui soit réalisée par ceux qui doivent la nourrir et la pérenniser. À l'heure où le Kosovo s'apprête à célébrer le dixième anniversaire de son indépendance, nous pensons que l'occasion se présente d'instaurer une

paix authentique. Les Kosovars sont en train de mettre en place les institutions pour s'autogouverner.

L'année dernière, un nouveau Gouvernement a été formé à l'issue d'élections libres, régulières, pacifiques et démocratiques. Une démocratie multiethnique qui fonctionne – où l'état de droit et les droits fondamentaux de tous sont respectés - continue de se renforcer au Kosovo. La Mission des Nations Unies au Kosovo a été pour beaucoup dans cet accomplissement, mais le moment est venu aujourd'hui pour les dirigeants kosovars et serbes de prendre leur avenir en main. Les dirigeants des deux pays doivent parvenir ensemble à un accord pour normaliser le plus tôt possible les relations entre la Serbie et le Kosovo. Beaucoup de travail a été accompli, mais il faut plus de progrès sur certaines questions cruciales, comme mettre fin à la corruption, renforcer l'état de droit et poser les fondements de la croissance économique. Le Kosovo comme la Serbie ont tout à gagner de la normalisation; et tous deux profiteront du renforcement des liens qu'ils entretiennent entre eux et avec la communauté européenne tout entière.

Pour faciliter cela, les États-Unis réitèrent leur appui au dialogue organisé à Bruxelles. Nous félicitons et remercions l'Union européenne de son leadership dans cet effort. Son appui et ses conseils ont permis d'offrir aux deux pays l'occasion d'avancer sur la voie de la normalisation et d'une paix durable. Nous exhortons vigoureusement les dirigeants du Kosovo et de la Serbie à saisir cette occasion. Les mois à venir seront déterminants. Les conditions sont en place. Les avantages sont clairs. Tout ce qu'il faut maintenant, c'est la volonté politique de s'entendre pour instaurer une paix juste et durable entre le Kosovo et la Serbie.

La manière dont le Kosovo et la Serbie réagiront à l'assassinat, le mois dernier, d'Oliver Ivanović, un politicien serbe du Kosovo, sera une bonne indication de leur aptitude ou non à se rapprocher afin de normaliser leurs relations. Les États-Unis ont condamné cet assassinat dans les termes les plus forts. Nous nous sommes prononcés en faveur d'une enquête approfondie et impartiale par la police et les institutions judiciaires du Kosovo. Le monde regarde et compte que l'enquête permettra de faire rendre des comptes aux coupables. Nous sommes convaincus que les institutions kosovares sont capables de s'acquitter de cette tâche de façon professionnelle et impartiale et de traduire en justice les auteurs, sans ingérence extérieure. Nous demandons à toutes les parties d'éviter toute rhétorique dangereuse en cette période délicate.

18-03501 19/23

L'autre pilier de notre programme de réforme du maintien de la paix est de savoir à quoi ressemble le succès et, une fois ce dernier obtenu, d'aider le pays concerné à fonctionner indépendamment de la mission de maintien de la paix. Nous avons, à notre sens, atteint ce niveau de succès avec la Mission des Nations Unies au Kosovo. Le moment est plus que venu de réduire les effectifs de cette dernière afin de préserver les ressources limitées de l'ONU. Des changements importants doivent intervenir dans le rôle des Nations Unies au Kosovo. Je demande instamment au Conseil d'apporter ces changements sans perdre de temps.

Enfin, nous continuons d'appuyer fermement l'adhésion du Kosovo à toutes les organisations internationales pertinentes, y compris l'ONU et INTERPOL. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis que le Conseil a autorisé, il y a 19 ans, la création de la Mission des Nations Unies au Kosovo. Le temps est venu pour les dirigeants kosovars et serbes de faire ce que la Mission ne peut pas ni n'a jamais été chargée de faire : construire, à la fois ensemble et de façon indépendante, un avenir de sécurité, de prospérité et de paix mutuelles pour tous les peuples de la région.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (parle en anglais): Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadeur Tanin et son équipe de leur travail, ainsi que du rapport détaillé (S/2018/76) et de l'exposé qui ont été présentés. Je voudrais ajouter également que j'ai personnellement grand plaisir à voir l'Ambassadeur Tanin en personne aujourd'hui.

Nous nous félicitons de la coopération étroite qui existe entre l'Ambassadeur Tanin et la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Mogherini, étant donné le rôle important que joue l'Union européenne au Kosovo. Je vais axer mon intervention aujourd'hui sur trois points : le Kosovo au Conseil de sécurité, l'état de droit, et l'application du principe de responsabilité.

S'agissant du premier point – le Kosovo au Conseil de sécurité, la situation est telle aujourd'hui au Kosovo que nous pouvons, à notre avis, réduire la fréquence de nos débats sur cette question au Conseil, en la portant de trois à six mois. Nous sommes aussi favorables à un changement de format et à l'examen de la question dans le cadre de consultations. Par ailleurs, nous invitons la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo à se concentrer sur ses fonctions principales,

et nous attendons avec intérêt de nouvelles options concernant la réduction de ses effectifs.

Cela m'amène à mon deuxième point, à savoir l'état de droit. Nous condamnons dans les termes les plus forts, comme d'autres aujourd'hui, le récent assassinat d'Oliver Ivanović. Il est essentiel que les auteurs de ce crime soient arrêtés et que justice soit rendue. L'état de droit est important pour les individus, afin qu'ils puissent tourner la page, mais et il l'est plus encore pour la société dans son ensemble.

Et j'en viens ici à mon troisième point — le principe de responsabilité. L'application du principe de responsabilité est un pas important sur la voie de la réconciliation au sein de la société kosovare. Pour que le Kosovo puisse préserver les acquis, il faut que ses capacités judiciaires s'accompagnent d'une volonté politique sincère de défendre et de promouvoir l'état de droit. Dans ce contexte, les mesures prises dernièrement pour saper l'autorité et la base juridique des Chambres spécialisées pour le Kosovo et du Bureau du Procureur spécialisé sont une source de préoccupation. Nous encourageons les dirigeants politiques du Kosovo à agir en pleine conformité avec les engagements qu'ils ont personnellement pris.

En conclusion, le Kosovo est sur la bonne voie, mais il reste beaucoup à faire pour garantir le principe de responsabilité pour les crimes commis. À cet égard, je voudrais me référer à ce qu'ont dit mes collègues européens concernant la stratégie présentée hier par l'Union européenne. Le Royaume des Pays-Bas croit en l'avenir du Kosovo, et nous appelons toutes les parties concernées à renforcer la confiance, à poursuivre le dialogue pacifique et à mettre pleinement en œuvre les accords conclus.

M. Tanoh-Boutchoue (Côte d'Ivoire): Qu'il me soit permis de remercier M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), pour la qualité de son exposé sur la situation au Kosovo, et de lui exprimer le soutien de mon pays aux efforts qu'il déploie en faveur de la réconciliation entre les différentes communautés, serbe et kosovare.

À l'approche du dixième anniversaire de l'indépendance du Kosovo, il est heureux de constater que de nombreux progrès ont été accomplis dans ce pays dans divers domaines. La Côte d'Ivoire, qui a reconnu le Kosovo comme État indépendant et souverain depuis

le 21 septembre 2011, ne peut que se réjouir des avancées notables réalisées dans ce pays. En effet, depuis 1999, grâce au soutien de la communauté internationale, et notamment de la MINUK, le Kosovo a fait d'énormes progrès dans les domaines sécuritaire, économique et politique. C'est le lieu de saluer le travail accompli par le personnel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les contingents de la Force de l'OTAN au Kosovo. Mon pays se félicite également de l'engagement sans faille de la mission « État de droit » menée par l'Union Européenne au Kosovo, en faveur de la consolidation d'institutions multiethniques, transparentes et démocratiques dans ce pays depuis 2008.

À ce stade de mon propos, je voudrais me pencher en particulier sur les avancées dans le domaine politique, pour relever la bonne organisation des élections municipales d'octobre et de novembre 2017, qui a démontré l'ancrage démocratique du pays ainsi que la maturité des institutions. Qui plus est, la participation élevée des communautés serbes du Kosovo à ces élections est une grande source d'optimisme. Par ailleurs, l'application intégrale de l'accord sur les tribunaux du nord du Kosovo, conclu par les parties en présence, le 10 février 2015, est la preuve de la reconnaissance par les autorités kosovares de la multiethnicité de leur pays et de leur volonté de consolider l'état de droit. Sur le plan institutionnel, la Côte d'Ivoire se félicite de l'application des accords sur la liberté de circulation. Mon pays souhaite ardemment que l'Assemblée du Kosovo adopte définitivement le projet de loi relatif à la liberté de religion afin de garantir la liberté de religion de la communauté serbe du Kosovo.

Malgré l'optimisme de ma délégation sur la situation politique au Kosovo, elle reste préoccupée par l'assassinat, le 16 janvier dernier, de M. Oliver Ivanovič, dirigeant de l'Initiative citoyenne Serbie, Démocratie et Justice. Il va sans dire que si de tels crimes politiques se poursuivaient, ils feraient peser une grave hypothèque sur la stabilité et l'unité intercommunautaire du Kosovo. Le Conseil doit prendre toutes les mesures idoines afin que les auteurs de ce crime soient appréhendés, jugés et, s'ils sont coupables, condamnés.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire appelle à l'opérationnalisation rapide de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe, qui sera sans aucun doute une source majeure d'apaisement et de décrispation du climat sociopolitique. Mon pays appelle également le Gouvernement et l'Assemblée du Kosovo à respecter leurs engagements envers les Chambres

spécialisées du Kosovo et le Bureau du Procureur spécialisé. Nous invitons, en outre, les deux instances respecter l'accord signé en 2015 avec le Monténégro sur le tracé de la frontière commune des deux pays. De l'avis de ma délégation, ces engagements sont indissociables de ceux que le Gouvernement kosovar a pris, le 10 novembre 2017, à l'égard de l'exécution de l'Agenda européen des réformes.

Pour conclure, mon pays espère que les réunions de haut niveau qui se sont tenues l'année dernière entre les autorités politiques de Pristina et de Belgrade, sous la houlette de la Haute Représentante de l'Union européenne, M^{me} Federica Mogherini, se poursuivront cette année encore dans l'intérêt de la réconciliation et du règlement définitif de la question du Kosovo. Ces réunions, de même que la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, ont été salutaires pour les progrès significatifs réalisés en matière de droit de l'homme et de réconciliation nationale entre les communautés vivant dans ce pays.

Enfin – et j'aurais dû le faire au début – ma délégation voudrait également remercier S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et M^{me} Vlora Çitaku, Ambassadrice du Kosovo aux États-Unis, pour les informations qu'ils ont bien voulu nous donner afin de nous permettre de comprendre les réalités du Kosovo.

M. Inchauste Jordán (Bolivie) (parle en espagnol): Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, de son exposé riche en informations. Nous remercions également de leurs déclarations M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et l'Ambassadrice Vlora Çitaku.

Le dernier rapport en date (S/2018/76) sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) met en évidence des problèmes découlant des séquelles historiques d'un conflit qui couve toujours. C'est pourquoi la résolution 1244 (1999) conserve toute sa validité et la supervision de la communauté internationale reste nécessaire. C'est dans cet esprit que la Bolivie appelle de nouveau à la peine mise en œuvre de la résolution, notamment en ce qui concerne le plein respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de la République de Serbie. Par conséquent, toute tentative de transformer les forces de sécurité du Kosovo en une force armée est contraire à la résolution 1244 (1999), qui prévoit l'existence

18-03501 **21/23**

d'une telle force sur la base d'un mandat du Conseil. La Bolivie est également préoccupée par la tentative visant à faire adopter une loi révoquant les Chambres spécialisées du Kosovo. Nous estimons que l'état de droit et son application impartiale sont indispensables à la lutte contre l'impunité. Les auteurs de crimes de guerre doivent répondre de leurs actes, indépendamment de leur statut ou de leur origine. Nous le soulignons, les victimes méritent que justice leur soit rendue.

Nous condamnons également l'assassinat du leader politique Oliver Ivanović. Nous voudrions mettre en exergue les propos de M. Tanin lorsqu'il a déclaré que cet acte faisait craindre la possibilité d'une nouvelle vague d'instabilité politique. Nous espérons que les autorités et les organismes internationaux sur le terrain agiront promptement pour arrêter les responsables. Nous appelons les dirigeants politiques à coopérer et à éviter toute escalade des tensions.

La Bolivie estime qu'il est important de faire en sorte que les parties honorent les engagements qu'elles ont pris dans le cadre des négociations parrainées par l'Union européenne. Dans ce contexte, nous les exhortons à œuvrer à une solution pacifique par le biais du dialogue et conformément à l'obligation de négocier qu'impose le droit international. À cet égard, la Bolivie a appelé les parties à plusieurs reprises à se conformer aux dispositions de l'accord de Bruxelles, conclu il y a plus de quatre ans. Malheureusement, l'association/communauté des municipalités à majorité serbe n'a pas encore été établie. Or, sa mise en place est fondamentale pour garantir la sécurité et les droits de l'homme des Serbes au Kosovo-Metohija et essentielle à la réalisation d'un règlement pacifique à long terme. Nous espérons que le prochain rapport fera état de progrès sur ce plan.

Nous saluons les efforts de l'Union européenne ainsi que la médiation de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité afin de faire progresser l'application des accords existants. À cet égard, nous appelons les parties à fixer une date pour le lancement du cycle de dialogue au niveau technique. Nous pensons que ces négociations sont idoines pour instaurer un climat de confiance mutuelle entre les parties. Nous notons également les efforts déployés par les parties pour parachever la mise en œuvre de l'accord sur le système judiciaire du nord du Kosovo.

La Bolivie salue le travail que la MINUK a accompli conformément à son mandat. Nous l'encourageons à continuer de promouvoir la confiance entre les parties, à recourir aux bons offices pour atténuer les tensions, à employer des moyens pacifiques pour trouver des solutions consensuelles et à promouvoir le dialogue politique et le respect des droits de l'homme afin de préserver la paix, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous

saluons les efforts déployés par la Mission aux côtés des autorités municipales et des représentants de la province du Kosovo pour protéger les droits des communautés, promouvoir la réconciliation intercommunautaire et la coopération interethnique, faciliter le retour des personnes déplacées, souligner l'importance de l'égalité des sexes et fournir des services de certification.

Nous nous faisons l'écho des préoccupations exprimées par la communauté internationale en ce qui concerne le mandat de la commission vérité et réconciliation qui sera établie par les autorités du Kosovo. Nous pensons qu'elle doit être inclusive et respecter des normes minimales pour son fonctionnement.

Enfin, nous appelons la communauté internationale à contribuer au fonds d'affectation spéciale créé par le Secrétaire général pour mener à bien des projets d'assistance communautaire en faveur des communautés des minorités rom, égyptienne et ashkali.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (parle en espagnol): Nous saluons la convocation de cette séance d'information trimestrielle, et nous remercions M. Zahir Tanin de son exposé détaillé sur la situation au Kosovo et les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous prenons note des déclarations de M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre de la Serbie, et de M^{me} Vlora Çitaku, ainsi que des informations qu'ils nous ont fournies.

Le Pérou reconnaît les avancées réalisées en matière de stabilisation et de croissance économique au Kosovo, lesquelles sont le fruit de l'attachement des parties à un processus auquel la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, apporte son concours. C'est pourquoi nous appuyons la relance du dialogue entre Belgrade et Pristina, facilité par l'Union européenne, et la mise en œuvre des accords de Bruxelles. Nous estimons que les parties doivent continuer d'aller de l'avant à cet égard, dans l'intérêt des populations concernées et de la région des Balkans.

Nous encourageons une plus grande participation des femmes et des jeunes à la vie politique, en particulier au vu des résultats des récentes élections municipales. Au même titre que d'autres pays, nous regrettons et condamnons l'assassinat récent du dirigeant serbe Oliver Ivanović. Nous estimons que les responsables de cet acte doivent d'urgence être identifiés et traduits en justice, et qu'il importe de garantir la sécurité des groupes vulnérables dans le nord du territoire du Kosovo.

Nous sommes préoccupés par les allégations d'abus et de détentions arbitraires par la police kosovare. Il faut continuer d'appliquer les mesures destinées à protéger les droits des minorités et des personnes déplacées. Nous espérons que l'association/communauté des municipalités

à majorité serbe sera créée prochainement, conformément à la décision prise en 2013. Il est crucial que les autorités kosovares coopèrent pleinement avec les Chambres spécialisées à La Haye qui sont chargées de juger les atrocités commises par d'anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo. L'impunité de ces crimes ne saurait être tolérée.

Nous estimons qu'il est important de créer une commission vérité et réconciliation. La réconciliation entre les communautés, basée sur le plein respect des différentes identités et coutumes, constitue un élément fondamental de la cohésion interne, de la diversité et de la richesse culturelle. De même, nous saluons les mesures qui sont en train d'être mises en place, avec l'appui d'ONU-Femmes, pour prendre en compte la problématique hommes-femmes dans divers aspects du processus kosovar.

Ma délégation tient à souligner le rôle que joue la MINUK en application de la résolution 1244 (1999). Nous estimons qu'elle doit continuer d'appuyer les efforts visant à régler les problèmes persistants liés à la mise en œuvre des aspects clefs des accords de Bruxelles. Ceci dit, dans la mesure où la situation reste stable et des progrès continuent d'être accomplis sur la voie de la consolidation d'une paix durable au Kosovo, le Conseil devra, le moment venu et lorsque les conditions le permettront, veiller au transfert des responsabilités de la MINUK aux autres entités du système des Nations Unies présentes dans le pays.

Le Président (parle en arabe) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Koweït.

Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, de l'exposé détaillé qu'il a présenté au Conseil de sécurité sur le rapport du Secrétaire général (S/2018/76) sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). L'État du Koweït réitère son plein appui au Représentant spécial dans l'accomplissement de ses devoirs, et il apprécie le rôle vital joué par l'ONU durant la dernière période, au cours de laquelle elle a aidé le Kosovo à développer ses institutions, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 1244 (1999). Je salue également la présence de S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et de l'Ambassadrice Vlora Çitaku, et je les remercie de leurs déclarations.

L'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité au Kosovo a incontestablement une incidence directe sur la sécurité et la stabilité régionales. L'État du Koweït applaudit aux mesures prises par le Kosovo pour réaliser des progrès plus cohérents et plus

rapides dans la mise en œuvre du programme de réforme européen et salue sa détermination à honorer toutes les obligations pertinentes dans le cadre du programme adopté. Le Koweït se félicite de la tenue d'élections municipales libres et équitables le 22 octobre 2017, qui ont été les deuxièmes élections locales organisées au Kosovo depuis la signature, le 19 avril 2013, du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina.

Nous apprécions le rôle joué par les dirigeants politiques et la retenue dont ils ont fait preuve après l'assassinat de M. Oliver Ivanović, ainsi que la volonté de Pristina et Belgrade de coopérer afin de prévenir une escalade des tensions politiques.

D'un autre côté, nous sommes préoccupés par les problèmes persistants auxquels se heurte le dialogue entre Pristina et Belgrade, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport. Le Koweït tient à souligner que le dialogue de haut niveau entre les deux parties, qui est facilité par l'Union européenne, reste le cadre approprié pour régler toutes les questions en suspens afin de trouver des solutions consensuelles, équitables et durables. Nous sommes également préoccupés par les tentatives de certains membres du Parlement kosovar d'abroger la loi sur l'appui aux travaux des Chambres spécialisées et du Bureau du Procureur; cela risque de compromettre la crédibilité du Parlement. Nous appelons également toutes les parties kosovares à rester pleinement acquises à la cause de la justice et de l'état de droit.

Pour terminer, nous qu'il importe que la communauté internationale continue d'exhorter Pristina et Belgrade à surmonter leurs divergences et à parvenir à des solutions consensuelles, équitables et durables qui doivent être acceptables pour les deux parties et ouvrir la voie à la paix et à la stabilité dans la région. La MINUK doit continuer de coopérer de manière constructive avec Pristina et Belgrade et toutes les communautés du Kosovo pour renforcer la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 12 h 15.

18-03501 23/23